

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Nids-de-poule

Des équipes sont à l'œuvre pour les réparations

Saguenay, le 20 mars 2026 - La Ville de Saguenay a débuté, depuis quelques semaines déjà, la période intensive de réparation de nos routes. Quoique ces interventions se déroulent en continu tout au long de l'année, la période printanière est plus propice à la formation des nids-de-poule, particulièrement cette année, où les cycles gel/dégel se multiplient. Rappelons que les nids-de-poule sont causés par l'infiltration d'eau sous la chaussée, en plus des effets combinés du trafic, du gel et du dégel. Ces infiltrations créent des poches vides qui finissent par s'affaisser.

Plusieurs équipes sillonnent actuellement les rues de Saguenay de jour, de soir et de nuit, selon ce qu'il est possible de faire en fonction des conditions météorologiques. Les artères principales, soit les boulevards et les collectrices, sont priorisées, et ensuite sont effectuées les réparations dans les quartiers résidentiels. **Les délais d'interventions varient donc en fonction des priorités.** Mentionnons que les travaux se font actuellement avec de l'asphalte froid, le chaud n'étant pas encore disponible, ce qui implique que les réparations sont moins durables.

SIGNALEMENT DES NIDS-DE-POULE

La Ville de Saguenay remercie ses citoyennes et citoyens qui sont ses yeux sur nos routes; les employés municipaux qui utilisent le réseau routier contribuent à identifier les anfractuosités, mais ce sont principalement vos signalements qui nous permettent de les identifier. Pour ce faire, vous pouvez communiquer avec nos services par téléphone en composant le 418 698-3000, ou en ligne, sur le site [internet de la Ville de Saguenay](#) (bannière en page d'accueil), un lien vous conduira à un court formulaire à compléter.

QUELQUES CONSEILS POUR PRÉVENIR LES BRIS DANS UN NID-DE-POULE

- Un pneu trop gonflé augmente le risque de bris de sa structure;
- S'il vous est impossible d'éviter un nid-de-poule, ne freinez pas brusquement, cela risque d'endommager la roue;
- S'il y a une accumulation d'eau sur la chaussée, ralentissez. Il est fort à parier qu'un nid-de-poule se trouve sous la couche d'eau;
- Après un choc important dans un nid-de-poule, il est conseillé de faire vérifier le parallélisme des roues.

Il est important de mentionner que plusieurs bris de la chaussée apparaissent au printemps. Comme il n'est pas possible de tous les réparer à court terme et que, parfois, les problèmes constatés se résorbent lorsque la température cesse d'osciller autour du point de congélation, le Service des travaux publics rappelle que les équipes s'attardent principalement à la réparation des nids-de-poule. Si vous constatez des arrachements de pavage ou de la fissuration, il n'est pas nécessaire de les signaler dans l'immédiat, puisque les travaux de réfection s'effectueront au cours de l'été.

Rappelons que la Loi sur les cités et villes (article 640.1) dégage les municipalités de toute responsabilité en cas de dommage matériel causé par l'état de la chaussée ou de la voie cyclable aux pneus ou au système de suspension d'un véhicule. Les citoyens concernés par de tels bris peuvent faire une réclamation auprès de leur compagnie d'assurance.

-30-

Source et info : Service des communications
Ligne médias: 418 54MEDIA
(418 546-3342)
201, rue Racine Est, C.P. 8060,
Chicoutimi (Québec) G7H 5B8
medias@ville.saguenay.qc.ca